

Amélioration d'une chênaie dense de 30 ans

Je possède plusieurs parcelles qui ont été plantées en chêne à forte densité dans les années 90. Rien n'a été fait depuis et je souhaite y intervenir. Est-ce encore possible ? (M. B. de Galluis - Yvelines).

Tout dépend de l'état actuel de votre peuplement.

Si vous dénombrez suffisamment de sujets vigoureux et de bel aspect (au moins 80 /ha), vous pouvez travailler en leur faveur ; ils doivent être espacés de 10-12 m et avoir un houppier bien développé, sans fourche importante à moins de 5-6 m ni de grosses branches basses.

Vous pourrez alors procéder comme suit :

- 1) Désigner les 80-100 plus beaux arbres à l'hectare,
- 2) Les détourner en supprimant des arbres co-dominants (prélèvement de 20 % du nombre de tiges environ). Si vous ouvrez des cloisonnements tous les 12 m pour sortir les bois, le prélèvement augmentera (35 % en général),
- 3) Si besoin élaguer les sujets d'avenir.

S'il n'y a pas assez de tiges prometteuses, contactez votre gestionnaire ou le technicien du CRPF pour un conseil approprié (voir page 12).

Virginie LE MESLE
Technicienne au CRPF

Pour en savoir plus : fiche technique « Éclaircir les jeunes peuplements feuillus réguliers » sur ifc.cnpf.fr



Le détourage supprime les tiges qui gênent le houppier des plus beaux arbres et favorise ainsi la croissance de ces derniers.